



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle

Le Canton de Vaud consacre 848'000 francs à l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle durant la saison 2013-2014.

Ce sont 29 projets de création théâtrale indépendante et professionnelle, remplissant les critères, qui ont été examinés par la Commission vaudoise du théâtre pour la saison 2013-2014. Le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la commission portant sur huit créations. Ces soutiens, pour des montants de 40'000 à 80'000 francs, permettront aux compagnies retenues de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions.

Les choix se sont portés sur des metteurs en scène prometteurs, engagés dans une démarche originale ou ayant une longue expérience et à leur actif des réalisations marquantes. La sélection illustre l'extraordinaire diversité des projets, tant dans leurs démarches artistiques et esthétiques respectives que dans le choix des oeuvres ou des textes.

- 80'000 fr. à la «Compagnie Collectif Division» pour monter la pièce Tueur(s) de masse(s) de et mise en scène par Julien Mages
- 80'000 fr. à la «Compagnie Gianni Schneider» pour monter la pièce La Pierre à der Stein de Marius von Mayenburg, metteur en scène Gianni Schneider
- 40'000 fr. à la «Compagnie Le Merinos» pour monter la pièce L'amant de Harold Pinter, metteur en scène Raoul Teuscher
- 53'000 fr. à la «Compagnie de nuit comme de jour» pour monter la pièce Je suis le vent de Jon Fosse, metteur en scène Guillaume Béguin
- 80'000 fr. à la «Compagnie Marielle Pinsard» pour monter la pièce Les filles du roi Lear de et mise en scène par Marielle Pinsard

- 80'000 fr. à la «Compagnie Voeffray-Vouilloz» pour monter la pièce Hedda Gabler de Henrik Ibsen, metteurs en scène Joseph E. Voeffray et Anne Vouilloz
- 80'000 fr. à la «Compagnie Numero23Prod» pour monter la pièce Les corps malades de et mise en scène par Massimo Furlan
- 70'000 fr. au «Théâtre en flammes» pour monter la pièce Seule la mer de Amos Oz, metteur en scène Denis Maillefer.

Le Conseil d'Etat a également approuvé le choix du nouveau bénéficiaire d'une des trois subventions de durée déterminée, d'un montant de 80'000 fr. Pour les années 2013 à 2015, cette subvention a été octroyée à la «Compagnie Les Célébrants» dirigée par Cédric Dorier. Par ce choix, la commission souhaite saluer le travail de qualité et la démarche rigoureuse et pleine de curiosité de ce metteur en scène. Le Conseil d'Etat a également renouvelé les subventions de durée déterminée en faveur de la «Compagnie Théâtre Claque» et de la «Compagnie Marin». En outre, une nouvelle bourse de compagnonnage théâtral a été, conjointement avec la Ville de Lausanne, attribuée au jeune metteur en scène Laurent Gachoud de la «Compagnie l'Oranger», qui sera associé à la «Compagnie Numero23Prod» durant la période 2013-2014, avec à la clé l'écriture d'un texte et la création d'une pièce intitulée Variations Cendrillon.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mars 2013

DFJC, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 ; Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44